

PV de l'Assemblée générale du 25 juin 2024

1. Bienvenue et nomination du scrutateur

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée générale de l'association « Si le Chœur t'en dit », à la salle de Champ-Rond à Bôle. Il est 19h25.

La convocation à cette AG a été envoyée aux membres par courriel le 04.06.2024.

Le nombre de membres actifs est 39 ; les 2/3 = 26, or il n'y a que 25 membres présents.

Afin que l'assemblée puisse quand même avoir lieu, il est décidé que le PV de cette séance sera signé par les membres excusés.

Le membre scrutateur nommé pour cette assemblée : Claudia Rizzo.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG du 22 août 2023

Le procès-verbal de l'assemblée susmentionnée a été envoyé par courriel le 04.06.2024 avec la convocation de l'AG de ce jour. Sa lecture n'est pas souhaitée par les membres présents qui en approuvent le contenu unanimement et remercient son auteure.

3. Rapport de la présidente

Depuis notre dernière AG en août 2023, notre chœur a participé aux évènements et activités suivants :

Dimanche 12 novembre, culte-concert à la Blanche Eglise de La Neuveville.

Samedi 25 novembre, sortie récréative avec le Tram historique Le Britchon et repas canadien au Cercle catholique de Colombier – à l'occasion des 15 ans du Tuesday's Gospel.

Samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024, week-end de répétition au temple de Colombier.

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 février, concerts annuels au temple de Colombier.

Samedi 9 mars, assemblée des délégués de la SCCN à la salle de spectacle de Dombresson, Jacqueline Robert et Nathalie ont représenté le TG.

Du 9 au 12 mai, festival des chœurs de jeunes et enfants SKJF en ville de Neuchâtel, organisé par la SCCN. Participation bénévole de nombreux choristes des chorales et chœurs du canton, dont le Tuesday's Gospel.

Samedi 25 mai, tenue du stand au marché des commerçants organisé par l'Association des commerçants de Colombier.

Pour la deuxième année consécutive, le Tuesday's Gospel a donné 3 concerts de suite au temple de Colombier, très beau succès d'affluence, le vendredi et le dimanche ! Le concert du dimanche à 17h reste une valeur sûre. La réservation des billets par le site internet a bien fonctionné, tout comme le paiement par twint. Un immense MERCI à François pour son investissement pour la tenue et le suivi des inscriptions.

Sponsoring : cette année, en plus de la banque Raiffeisen, nous avons été soutenus par plusieurs sponsors issus de la région (Tecaro, Carrosserie Stamm, Sono Nico, De Agostini, Le Sporting), pour un montant total de CHF 3'591.00, dont un rabais de CHF 1'141.00 de Sono Nico).

Les concerts ont rapporté CHF 7'601.20 en caisse (8'160.00 en 2023) et CHF 7'127.60 de dépenses (musiciens, Sono Nico, publicité, soirées d'apéritif, cadeaux).

La Loterie romande n'a malheureusement pas répondu favorablement à notre demande de soutien financier.

Notre participation au projet de la Migros « Support culture » nous a rapporté CHF 711.30

Site internet : notre site est régulièrement mis à jour avec toutes les informations utiles, les programmes de nos manifestations, les partitions, les photos de nos concerts et de nos sorties, le PV de l'AG, etc.

François s'occupe de la tenue et gestion du site depuis 2015 mais cela devient compliqué pour lui de s'investir comme il le souhaiterait dans cette tâche. Le comité est donc à la recherche d'une personne pour le remplacer, d'ici la fin de cette année.

Etoiles : nous avons étrenné les nouvelles étoiles jaunes et oranges, lors du culte-concert à La Neuveville déjà et bien entendu lors des concerts de Colombier. Le mélange de 3 couleurs apporte son plus bel effet.

Remerciements à :

- Tous les choristes pour leur participation tout au long de l'année, leur aide lors de la mise en place du temple, les apéritifs, le marché des commerçants, etc.
- Aux membres de la commission musique (Catherine R., Marielle D., Anne G., François A. et nouvellement Isabelle V.) pour leurs choix et recherches de nouvelles partitions.
- A François A. pour le suivi auprès de la SUISA concernant le transfert des données, pour la tenue du site internet et également pour la création d'un fichier regroupant tous les chants depuis la création du TG.
- A notre directrice Anne R.
- Aux membres du comité : je remercie Carole, Dinga et Jacqueline pour leur disponibilité et leur investissement tout au long de l'année, lors de nos séances et préparations aux événements.

La parole est donnée à Jacqueline, qui nous fait la lecture d'un texte et de quelques citations sur le respect et l'empathie.

La bienveillance et la communication non-violente

La bienveillance est la capacité à se montrer indulgent, gentil et attentionné envers autrui et soi-même d'une manière désintéressée et compréhensive. Elle implique aussi le respect, la générosité et l'écoute.

C'est veiller à ce que les autres aillent bien, considérer et honorer les êtres humains avec une absence naturelle de jugement négatif.

La bienveillance est une vertu de l'âme.

Il semblerait que la bienveillance soit innée ; parfois elle est parasitée par des apprentissages toxiques tout au long de notre vie. Nous vivons dans une société qui nous apprend le jugement, les comparaisons, l'évaluation, à ne pas montrer nos faiblesses. Tous ces comportements (jugement, comparaison, non-acceptation de ses propres faiblesses) sont des freins à la bienveillance.

La bienveillance est une condition de la communication non-violente, qui est fondée sur l'empathie, la compassion, la coopération harmonieuse et le respect de soi et des autres.

La communication non-violente, créée par Marshall B. Rosenberg, s'inspire de la pensée de Gandhi et de Krishnamurti (penseur indien promouvant une éducation alternative, et qui prônait l'éveil et la liberté de chaque individu vis-à-vis de tous systèmes de pensée, afin d'être à l'écoute de sa propre voix intérieure). Il observe que leur façon de penser et donc leur façon de parler et d'agir permet une véritable transformation du regard porté sur le monde grâce à la capacité d'empathie qu'ils pratiquent envers tout un chacun.

La communication non-violente nous incite à chercher avant tout à assumer la responsabilité de nos choix et à améliorer la qualité de nos relations avec les autres et avec nous-même, et faciliter l'expression de la bienveillance. Du point de vue de la communication non-violente, « Observer sans évaluer est la plus haute forme de l'intelligence humaine. » L'évaluation et les jugements auront tendance à créer de l'autodéfense chez notre interlocuteur. Selon Rosenberg, une demande quelle qu'elle soit, a toutes les chances d'être entendue quand elle est : active et positive (demander ce que l'on veut et pas l'inverse), consciente et explicite, simple, claire et précise. Une demande n'est pas une exigence.

Quelques citations :

« *La bienveillance est le langage qu'un sourd entend et qu'un aveugle voit* » Marc Twain

« *L'estime de soi est une fleur à arroser chaque jour pour un regard sur soi positif et bienveillant* » inconnu

« *Être bienveillant c'est la meilleure façon de réaliser son propre bonheur* » Matthieu Ricard

« *La bienveillance est le sourire de l'âme qui se repend sur le visage* » Victor Hugo

« *La non-violence, sous sa forme active, consiste en une bienveillance envers tout ce qui existe, c'est l'amour pur* » Gandhi

« *Une relation bienveillante, empathique, soutenante, permet au cerveau de l'enfant de se développer* » Catherine Gueguen

« *Ne jamais laisser se perdre un sourire, s'égarer une caresse, renoncer à un baiser, s'interdire une parole de bienveillance, sous peine de faire un trou, de créer un vide irrémédiable dans l'univers* » J. Salomé

« *Jamais la haine ne cesse par la haine, seule la bienveillance annihile la haine et réconcilie ; ceci est une loi éternelle et immuable* » Bouddha

« *La pauvreté est la préforme de la violence, la non-violence est l'arme des forts. La non-violence et la vérité sont inséparables et se présuppose l'une l'autre* » Gandhi

« *La non-violence est une arme puissante et juste, qui tranche sans blesser et ennoblit l'homme qui la manie. C'est une épée qui guérit* » Martin Luther King

« *La première étape de la non-violence est que nous cultivions dans notre vie quotidienne, comme entre nous, la vérité, l'humilité, la tolérance, la bienveillance* » Gandhi

« *Il n'est pas nécessaire d'éteindre la lumière de l'autre pour que brille la nôtre* » Gandhi

4. Rapport du trésorier

L'exercice 2023 boucle sur un bénéfice de CHF 2'887.00.

Dans le détail :

Avec une activité cette fois-ci « normale » en 2023, les recettes des concerts se montent à CHF 9'137.75, les cotisations des membres se montent à CHF 6'930.00 et le sponsoring à CHF 3'879.00. Les produits totaux se montent donc à CHF 19'946.75 pour l'année écoulée.

Au niveau des charges, celles-ci se montent à CHF 7'127.60 de charges de production pour les concerts, à CHF 6'765.00 d'indemnités pour notre directrice, à CHF 820.00 de cotisations et assurances à la SSCN, à CHF 203.70 de frais informatique et CHF 86.35 de charges diverses et cadeaux. Les charges totales d'exploitation se montent donc à CHF 17'059.75.

Ainsi, comme je l'ai dit le bénéfice 2023 se monte à CHF 2'887.00, un résultat très positif en raison d'un concert 2023 très réussi (3 soirées).

Passons maintenant au bilan :

A l'actif, les liquidités se montent à CHF 18'279.75.

Au passif :

Le capital étranger se monte à CHF 1'805.00 correspondant aux cautions des membres pour les étoiles. Les passifs transitoires représentent les sponsors des concerts 2024 pour un montant de CHF 1'000.00 et une facture pour la sortie de fin d'année de CHF 767.00.

Les reports de bénéfice précédents se montent à CHF 11'820.75 et le bénéfice de l'année sous revue de CHF 2'887.00.

Voilà, j'espère que ce rapport a satisfait vos attentes et qu'il a répondu à presque toutes vos questions. Je reste, malgré tout, à votre disposition pour vos dernières interrogations.
Didier Robert, 25.06.2024

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les réviseurs, Béatrice Jaquet et Françoise Burgi, ont procédé le 17 juin 2024 au contrôle des comptes de notre association allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au comité de l'association « Si le Chœur t'en dit », notre mission ne consistant qu'à interroger le trésorier, nous faire remettre les bilans et comptes individuels et autres pièces justificatives, puis procédant par des recoupements et sondages, nous assurer de la bonne tenue de la comptabilité.

Nous n'avons constaté aucune anomalie, bien au contraire, nous ne pouvons que remercier notre trésorier pour la bonne tenue des comptes qu'il suit rigoureusement, établissant des fiches individuelles ou des récapitulatifs, chaque fois avec une liste bien ordonnée de leurs pièces justificatives.

Nous proposons à l'assemblée du 25 juin 2024 d'approuver les comptes au 31 décembre 2023, relevant ici les résultats suivants :

- Produit d'exploitation	CHF	19'946.75
- Charges d'exploitation	CHF	17'059.75
- Bénéfice 2023	CHF	2'887.00
- Report de bénéfice 2022	CHF	11'820.75
- Capital au 31.12.2023	CHF	14'707.75

Les membres donnent décharge au trésorier, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

6. Rapport de la directrice

Chers amis choristes du Tuesday's Gospel,

Le Tuesday's Gospel a vécu une saison musicale plutôt cool cette année ! Je l'avoue, j'en suis aussi un peu responsable ayant été prise par le SKJF.

Pour bien travailler nos chants, on le répète chaque année...

« Le meilleur des mp3, c'est d'être présent aux répétitions ! », vous dirait Sébastien...

Avoir ses partitions, ça peut aider !, avec le sacro-saint crayon papier, au taquet pour annoter nos mélodies, essayer de lire au moins les textes à la maison, écouter les super mp3 que vous faites pendant les répétitions...

Nous reprendrons dès la rentrée la posture du chanteur... ben non, on ne croise pas les jambes, on se tient droit, pas au fond de la chaise, la partition monte devant les yeux mais ne reste pas sur les genoux... on ne mâche pas de chewing-gum (hum) ça ne m'aidera pas pour chanter...

Pavarotti disait: « La partition est une chose, le chant en est une autre. Ce qu'il faut, c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps ». J'aime beaucoup.

On fait les vocalises car on en a tous et toutes besoin, parce que chanter commence là ! 😊 et aussi parce qu'il ne nous viendrait pas à l'idée de faire le grand-écart sans s'être échauffés...

Avoir une posture commune, respirer ensemble, être présent-e, ce sont aussi des « clés » du « bien chanter ensemble ».

Pour chaque chant, on remet sur le métier : déchiffrer, ensemble de nouveaux chants, travailler le phrasé, le son de chœur, trouver l'équilibre des voix entre elles, s'écouter. Et on avance ensemble. Il faut aussi que nous nous lancions plus vite dans le par cœur... on le sait qu'on doit les apprendre... Alors disons-nous que dès qu'on apprend un chant, dans la foulée, on l'apprend par cœur.

Je sais que certains-certains sont déçus de certains choix de chants... oui on fait des reprises, notre chœur a 15 ans, nous avons acheté une centaine de partitions, nous en achetons chaque année entre 4 et 6, cela a un coût (env. 40 exemplaires x 4.-). On doit reprendre dans les anciens chants pour faire notre programme qui est composé de 18 à 20 chants.

Pour la moitié des choristes, ces chants sont aussi « nouveaux ». Pour les choristes qui sont là depuis le début, parfois cela peut paraître frustrant mais quand les chants sont beaux, j'ai personnellement plaisir à les chanter et à les reprendre. Et finalement, cela permet d'entraîner les nouveaux choristes... et aussi de corriger les petits arrangements personnels qui se sont incrustés au cours des interprétations ! et de les interpréter encore mieux... Dans chaque programme, il y a des chants qu'on aime, d'autres qu'on aime moins... mais vu qu'on a toutes et tous des goûts différents, et bien on chante ensemble avec tout notre cœur !

Pour nos concerts 2023, Evan, Eduardo et Gil nous ont accompagnés. Nous repartirons avec eux, Gil ayant apporté vraiment un groove tout à fait adapté en volume sonore par rapport à notre composition chorale et une vraie expérience dans ce répertoire. Nous avons la chance de partager avec ces magnifiques musiciens nos concerts.

Continuons de faire attention aux uns et aux autres, faisons la part des choses dans les petites remarques... mais gardons le plaisir et l'amitié de nous retrouver chaque mardi soir pour bien chanter dans une belle ambiance.

Merci à notre comité pour sa disponibilité, son engagement et toujours ses réunions sympathiques.

Merci à la commission musicale qui se réunira prochainement pour choisir notre prochain répertoire.

Merci à François notre webmaster qui souhaite remettre cette tâche.

Merci à vos proches pour leur soutien, leur aide lors de nos concerts pour les bancs, la caisse...

Comme toujours, je vous invite à aller écouter des concerts à droite, à gauche, à soutenir les chœurs, les fanfares, les orchestres de la région. Et avant nos concerts, prenez des flyers à distribuer à la sortie...

Merci à vous pour votre amitié, votre bienveillance, votre enthousiasme...

voici quelques maximes musicales...

La musique, c'est mon évasion

Je chante donc je suis

On ne vend pas la musique, on la partage.

Si je ne peux pas voler, laissez-moi chanter !

La mienne pourrait être :

Quand la musique est bonne, C'est extra, Un rien nous fait chanter !

DIVERS : WE CHORAL 23-24.11.2024 avec Bleu comme la Lune et Raphaël Krajka, chef de chœur de Freesons du Locle.

7. Démissions et admissions

5 départs et 4 admissions.

Départs : Wendra B, Magda De P., Eveline B., Francesco G., Silvia R., Françoise B., laquelle étant présente à cette assemblée, annonce ses raisons et obligations d'arrêter le chœur.

Arrivées : Susanne E., Silvia R. (et hélas aussi départ), Sabine T., Nicole T.

En pause: Petra H., Melinda C., Suzanne Ch.

L'effectif reste stable mais il manque toujours quelques voix d'hommes supplémentaires.

8. Election des membres du comité et de la présidence

Les membres du comité sont élus par l'AG pour une année. Le quorum n'étant pas atteint, les décisions votées par l'AG pourront être validées qu'après la signature du PV par les membres excusés.

- **Membre du comité** : Jacqueline Robert – élection à l'unanimité.
- **Membre du comité** : Dinga Leuba – élection à l'unanimité.
- **Secrétaire** : Carole Blanchet – élection à l'unanimité.
- **Vice-président/e ou membre du comité** : poste vacant.
- **Présidente** : Nathalie Fagherazzi Mollard « Chaque année, c'est la même réflexion : continuer ou laisser sa place à qui veut bien la prendre... ! » - élection à l'unanimité.
- **Directrice** : Anne Rémond, ne fait pas partie du comité mais son élection passe par l'AG – élection à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour rappel, lors de l'AG de 2023 : Béatrice Jaquet (2^{ème} année) et Françoise Burgi (1^{ère} année).

Suppléante : Katia Bacuzzi.

Nomination lors de l'AG 2024 : Françoise Burgi (2^{ème} année – malgré sa démission du chœur), Katia Bacuzzi (1^{ère} année).

Suppléante : Jacqueline Ecklin.

10. Proposition du comité : cotisation de membre passif ou de membre soutien

Une réflexion s'est faite au sein du comité au sujet des quelques membres du chœur qui font une pause pour diverses raisons (engagement professionnel, études, maladie, etc.) et nous pensons qu'il serait bien de connaître, si ces personnes pensent revenir à court ou moyen terme, ceci pour une question de fonctionnement du chœur et aussi pour définir une possibilité de cotisation adaptée.

Propositions du comité :

- Rester membre actif (retour envisagé à court ou moyen terme), avec indication de la durée d'absence.
- Devenir membre passif (retour éventuel ou à très long terme), proposer une demi-cotisation.
- Démission (arrêt complet du chœur) – dans ce cas, nous proposons de devenir membre soutien.

Nos statuts prévoient que les membres peuvent se contenter de soutenir l'association sans participer au chœur (il n'a pas été prévu de montant de cotisation dans ce cas de figure).

Etant donné que le montant des cotisations est fixé à chaque exercice par l'assemblée générale (article 16a de nos statuts), c'est donc à l'assemblée d'en définir les modalités.

Les questions suivantes sont posées :

- Acceptez-vous de fixer une cotisation de membres « passif » ? Ce point a soulevé passablement de questions de la part des membres présents, il a été demandé au comité de clarifier la nécessité et la pertinence d'instaurer une cotisation de membres passifs. Vote reporté à la prochaine AG.
- Acceptez-vous de fixer une cotisation de membres « soutien » à CHF 100.00 ? -> vote : 13 oui. L'assemblée propose d'y ajouter une entrée gratuite à une soirée de concert.
- Acceptez-vous de définir la cotisation de membres « passif » au montant équivalent à une demi-cotisation (90.- et 80.-) ? Supprimé.

Cependant, il est rappelé qu'il faut s'excuser auprès de Anne ou Nathalie si on ne peut pas participer à une répétition.

Le comité doit aussi réfléchir au nombre de fois qu'il est permis d'être absent aux répétitions pour pouvoir néanmoins participer aux concerts.

11. Proposition du comité : mise sur pied d'une commission technique

Comme expliqué dans le courriel de convocation à cette assemblée, le comité souhaite mettre sur pied une commission technique qui aurait pour but de le décharger lors d'évènements d'une certaine importance.

Missions de la commission technique :

- Gérer la partie publicité (imprimerie pour les affiches et flyers, pose des supports d'affichage à l'entrée de Colombier), lors de nos concerts annuels.
- Gérer la mise en place du temple (bancs, technique lumière), lors des concerts annuels.
- Apporter diverses aides lors du Marché des commerçants ou lors d'autres participations de notre chœur durant l'année.

La définition et les tâches de cette commission n'étant pas suffisamment claires, aucun membre présent ne peut se prononcer sur un engagement quelconque. Il est demandé au comité de fournir une check-list détaillée des différentes tâches relatives aux divers types d'évènements, afin que chacun-une puisse proposer une aide adaptée à ses propres possibilités et disponibilités.

Composition de la commission : 2 à 3 membres. Proposition : néant.

12. Divers

Programme d'activités prévues pour la saison 2024-2025 :

- Home Landeyeux : la date fixée en mars (16.03.2024) n'a pas pu se concrétiser, peut-on proposer une autre date ? Evan doit donner des dates à Anne.
- Week-end choral SCCN : 23-24.11.2024. Lieu : sera communiqué à la reprise en août
- Week-end de répétition : 25 et 26.01.2025. PRESENCE IMPERATIVE !
- Répétitions générales : 04 et 11.02.2025. PRESENCE IMPERATIVE !
- Concerts annuels au temple de Colombier : 14, 15 et 16.02.2025.
- Assemblée des délégués de la SCCN : le 08.03.2025 à 17h, lieu encore à définir. Présence de 2 membres du comité ou du TG.
- Info : le TG s'est annoncé pour être le chœur organisateur de l'assemblée du 14.03.2026. La grande salle à Boudry est déjà préservée. Le chœur organisateur s'occupe de la partie apéritif et repas (80 à 100 pers.), présente son concert. La SCCN participe financièrement pour un montant de CHF 300.00. Le bénéfice des repas et boissons revient au chœur.
- Fête villageoise de Colombier : 29 et 30.08.2025. Le comité organisateur nous a contacté pour la tenue d'un stand TG. Décision de ne pas y participer.
- Week-end choral SCCN : 25 et 26.10.2025 : chœur organisateur, le TG. Lieu encore à définir, car des recherches doivent être entreprises pour trouver des locaux adéquats (4 salles de travail-atelier, 1 lieu pour le concert, 1 lieu pour les repas).

Tour de table général

- Concerts annuels : une question est posée au sujet du tarif gratuit des enfants, à savoir que l'âge soit abaissé à 12 ans. Entre 12 et 16 ans, éventuellement faire un tarif jeune ou étudiant, montant idem AVS.
- Apéritifs après concerts : pourquoi ne pas faire payer les boissons ? Il semble que dans ce cas, il faudrait faire une demande d'autorisation auprès du SCAV (émolument de CHF 200.00) ; point à vérifier. Autre possibilité : mettre une tirelire.

La séance est levée à 21h00.

Colombier, 13 août 2024